

Avis public

Ministère de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques

LOI SUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL (RLRQ, CHAPITRE C-61.01)

RÉSERVE AQUATIQUE PROJETÉE DE LA RIVIÈRE-KOVIK - STATUT PROVISOIRE DE PROTECTION

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 29 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel :

1° que la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par un arrêté ministériel du 16 novembre 2018, a conféré un statut provisoire de protection à la réserve aquatique projetée de la Rivière-Kovik, dont la localisation du territoire apparaît en annexe du présent avis. Le statut provisoire de réserve aquatique projetée, d'une durée de quatre ans, et le plan de conservation de la réserve aquatique projetée de la Rivière-Kovik, applicable au territoire apparaissant en annexe de ce document, sont entrés en vigueur le quinzième jour suivant la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*,

2° que le statut permanent de protection envisagé pour ce territoire est celui de réserve aquatique, en continuité avec le statut provisoire déjà conféré, l'octroi d'un tel statut permanent étant régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel;

3° qu'une copie du plan et du plan de conservation de cette nouvelle réserve aquatique projetée, lesquels sont annexés à l'arrêté ministériel, peut être obtenue sur paiement des frais exigibles, en s'adressant à M. Francis Bouchard, directeur, Direction des aires protégées, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René Lévesque Est, 4^e étage, boîte 21, Québec (Québec) G1R 5V7, au numéro 418 521-3907, poste 4426, par télécopieur au 418 646-6169 ou par courrier électronique à francis.bouchard@mddelcc.gouv.qc.ca.

La ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques,

MARIECHANTAL CHASSÉ

ANNEXE

Réserve aquatique projetée de la Rivière-Kovik

Localisation : Le territoire de cette réserve aquatique projetée est situé dans la région administrative du Nord-du-Québec, entre le 61°23' et 62°00' de latitude nord et le 77°47' et 75°30' de longitude ouest.

Québec 